



**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES**

**AUTOCERTIFICATION DE CONFORMITE AVEC LES PROCEDURES  
DE PASSATION DE MARCHE DU CERSA**

Le projet Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) a procédé, dans le cadre de l'exécution du jalon 3, à la passation des marchés conformément aux directives nationales en matière de passation des marchés.

Lesdites procédures ont été mentionnées dans les documents du Projet et repris par le manuel de passation des marchés du Projet. Ces procédures ainsi visées sont conformes aux procédures de passation des marchés utilisées à l'Université de Lomé.

En conséquence, nous certifions la conformité des procédures de passation des marchés utilisées avec les procédures de passation de marché de l'Université de Lomé dans le cadre de l'exécution du projet financé par la Banque Mondiale.

Fait à Lomé, le 08 AVR 2019

Le Directeur du CERSA



**Professeur Kokou TONA**